

## **Projet : « mutualisation de locaux, voire plus »**

Compte rendu réunion du Mardi 12 janvier 2016

Local GSA05, 8 route de Patac, GAP

19h00 - 21h30

11 personnes présentes pour 10 structures : Jean Horgues-Debat (Adrets), Hugues Guillory (Adelha), Anne Liothin (Adrets), Catherine Clausier et Elisa Carrot (Alpaje-ACEPP05), Antoine Gourhand (Etabli) , François Beaurepaire (CréaCoop), Nicolas Geiger et Cloé Deleris (Fab'Alpes), Eric Gerbaud (GSA05), Dominique Dumeste (Ludambule), Guillaume Dupouy (Mountain Riders), Denizot Claire et Jean-Joel Frazy (Udess).

Excusée : Chantal TOURNEUX (Coodysee) et Delphine GRELLIER (Crèche Petite Canaille)

Présentation de l'OJ et présentation des participants. Il serait bien de poster sur le Drive tous les documents à partager. Évite les courriels et pièces jointes difficiles à retrouver dans la sédimentation dans les boîtes courriels. Cela permet également de constituer une base de données ressource pour des projets à venir sur d'autres territoires.

### **1. CR des différents travaux**

#### o Les expériences repérées – présentation de la fiche en ligne

Un outil de partage a été créé par Claire Denizot. En ligne sur le drive. Liens contacts avec les expériences repérées. A modifier et abonder si besoin. Recherches de Cloé :

. La maison commune dont la vocation est de rapprocher les savoir-faire entre consommateurs et producteurs. Attendus différents des nôtres;

. Fonda à Reims, un collectif associatif crée une maison de quartier dont l'objectif est l'animation d'un quartier.

. La locomotive, projet transversal et alternatif. Les associations existent par ailleurs et viennent dans le lieu pour la construction de projets communs.

Il faudrait mieux définir le projet afin de mieux cibler les recherches d'expériences mais en contrepartie cette recherche tous azimuts, permet de mieux formuler les questionnements liés au projet par l'expérience des autres.

Jean, A Crest, bâtiment coeur de Village. Locaux inter-associatifs. Assez similaire a priori avec l'idée de notre projet.

La Mairie de Chambéry, a restauré un ancien couvent destiné à devenir une maison des associations. La commune loue les locaux aux associations. La commune est porteuse du projet. 2 salariés coordonnent les acteurs du lieu et en font la promotion.

A Grenoble, 5 bâtiments sont gérés par la ville et en sont la propriété. Le service patrimoine gère les emplacements. La Mairie gère donc les locations et il n'y a pas possibilité pour les associations postulantes de choisir le local. La Mairie rationalise les demandes. Une autre expérience avec le CDOS hébergé par Conseil Départemental de l'Isère qui est bailleur.

Expérience malheureuse sur Manosque, dans un ancien hôpital. Exemple de réhabilitation mal négociée, les charges de chauffage sont énormes et les locataires associatifs arrivent avec difficulté à faire face. Ce bâtiment est sous utilisé à ce jour.

La problématique de ces formules, bien qu'intéressantes car elles impliquent les collectivités territoriales dans les projets, est la perte de la maîtrise et de la visibilité pour les associations résidentes qui sont tributaires des choix politiques. En effet, les coûts d'entretien et de rénovation thermique ou de mise aux normes par exemple, incitent quelquefois les collectivités à faire le choix de fermer le lieu ou vendre. Ces projets communaux sont souvent de la réhabilitation de bâtiments désaffectés.

#### **Et sur GAP ?**

- Nous évoquons le bâtiment en vente sur GAP, rue de Bonne (ancien France Telecom et DDCSPP). Ce bâtiment n'est à priori pas adapté au projet car il y a beaucoup d'espaces improductifs. De plus, le prix est prohibitif rapport à : son potentiel de réhabilitation des lieux compatibles avec le cahier des charges qui se dessinent suite au recensement des besoins, la passoire thermique qui aurait, en plus, un coût de réhabilitation très élevé. Seul point positif : sa situation au regard du Centre Ville et le parking de Bonne à proximité.
- Hugues évoque le diocèse. Bâtiment ancien certes mais les propriétaires semblent enclins à se séparer de locaux. Potentiel très intéressant.
- Opportunité (?) autour d'un projet de la Mairie de GAP et EPFR (Établissement public Foncier Régional), projet du Carré de l'imprimerie. Peu d'information circule sur ce projet. Le projet serait en cours d'écriture par l'EPFR. Y aurait-il une personne à contacter au sein de l'EPFR pour exposer notre projet ?

Ce point soulève le problème de représentativité de notre groupe de réflexion. Les associations autour de la table à ce jour n'ont pour la plupart des objets statutaires qui ne prennent pas en compte cette dimension de projet. Nécessité de poser les choses au sein des Conseils d'Administration respectifs pour améliorer la légitimité de chacun vis à vis des partenaires institutionnels que nous devons rencontrer tôt ou tard.

Pour cela, nécessité en amont de :

- **définir la philosophie du projet** : un groupe de travail se constitue pour cela, composé d'Antoine, de Dominique, de François, Catherine et Jean-Joël. Ce dernier organise un Framadate.

- **Établir un cahier des charges** à construire sur la base du tableau des besoins mis en forme par Anne. Constitution d'un groupe de travail avec : Guillaume, Eric, Claire et Anne qui organisera un Framadate.

Sur la base de ces deux documents, les conseils d'administration des associations présentes ici pourront statuer sur l'implication dans la réflexion et l'avancée du projet.

#### o Travaux juridiques et financiers

Une réunion a eu lieu sur ces aspects le 05 janvier dernier. Le compte rendu complet est disponible sur le Drive. La structure juridique est à déterminer après avoir défini les grandes lignes de l'organisation future (quel niveau de mutualisation, avec qui, pour quel projet statutaire ...)

Sont évoquées par la suite les différentes formes d'organisation possibles avec atouts et inconvénients sur la base du compte rendu.

## **2. Tableaux des besoins**

Anne est félicitée pour le travail de synthèse qui a été fait sur le recensement des besoins et son excellente maîtrise des tableaux. Elle passe en revue les données de synthèse. Certains points méritent d'être plus précis : que signifie court, moyen et long terme par exemple, séparer les surfaces bureau sensu stricto des autres surfaces (atelier ou établi par exemple). Le groupe de travail "cahier des charges" en fera une présentation plus textuelle intégrant attendus et craintes de chacun.

Dominique propose d'associer d'autres acteurs à cette réflexion et l'Adelha est invitée à participer également à ce recensement des besoins malgré les fortes contraintes inhérentes à ses missions.

Au vu de l'heure déjà tardive, nous n'irons pas plus loin dans l'ordre du jour. Les prochaines réunions seront celles liées au groupe de travail constitués : philosophie du projet et cahier des charges. Deux Framadate seront prochainement proposés. La réunion de présentation des résultats de ces travaux n'est pas fixée à ce jour puisque dépendante d'un travail en amont. Elle se tiendrait à priori soit à l'Adelha soit au Fab'Alpes.

Fin de la réunion à 21h30.

Ordre du jour reporté :

3. *Plan de travail et qui fait quoi sur la base des réflexions :*
  - *Recherche locaux,*
  - *Recherche expériences...*
  - *Recherches complémentaires sur le juridique et financier (ex. financement sur faisabilité et projet)*
4. *Préparation de la réunion suivante avec invitation pour apports extérieurs (Crefad, Etic ?) d'expériences et de savoir-faire : quels scénarii pour quels rêves ?*
5. *Les choix à faire : formalisation des choix possibles et proposition de démarche de décision consensuelle pour la prochaine réunion (mandat)*